

## Pédagogie et sécurité au menu du 2<sup>ème</sup> conseil d'école

**Le 2<sup>ème</sup> des trois conseils d'école de l'année s'est tenu hier après-midi. L'ordre du jour était dense et a maintenu en haleine les participants pendant presque deux heures et demie.**

C'est en présence de presque tous les membres du conseil que Caroline Dewever, directrice du primaire, a animé cette deuxième séance. L'ordre du jour a permis en premier lieu de faire le point sur les effectifs. 87 élèves sont comptabilisés à la maternelle et la tendance à l'augmentation a conduit à l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe en mars dernier. Les 153 élèves de l'élémentaire vont également nous amener à ouvrir une classe supplémentaire à la rentrée 2019, passant la structure pédagogique à 12 classes (soit 2 de plus qu'à la rentrée 2018).



Tous ces élèves bénéficient d'activités pédagogiques et éducatives complémentaires de l'enseignement en classe : ont ainsi été présentés les projets réalisés dans le cadre de la semaine de la Francophonie, les projets « de zone » (Océan Indien) tels que « les Contes voyageurs » et les projets de classe tout aussi importants.

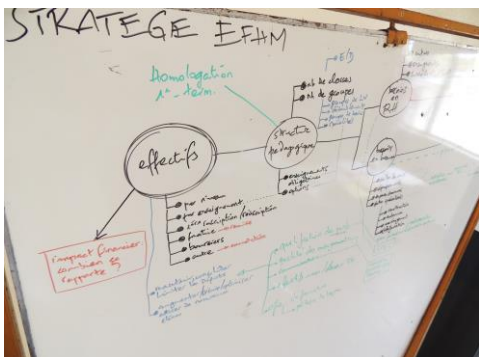
Ce conseil fut également l'occasion de faire le point sur les travaux entrepris pour la sécurisation de l'école, et d'annoncer ou rappeler toutes les mesures qui sont à appliquer en ce qui concerne la sécurité des personnes dans l'école, en lien ou non avec les événements actuels.

Quant au calendrier de l'année scolaire 2019-2020, lui aussi à l'ordre du jour, une proposition en sera faite au conseil d'établissement du 11 avril. Il ne devrait pas être très différent de celui de cette année. ■

## Lancement des groupes de travail sur le plan stratégique de l'école ce vendredi

**Après une première réunion de travail le 22 février dernier, trois groupes de travail vont se mettre en place pour faire réfléchir ensemble parents d'élèves, personnels et élèves sur leur vision de l'école.**

Le plan stratégique, rappelons-le, doit permettre de donner une vision de l'école, de se projeter quelques années en avant, tant sur son aspect physique que sur sa capacité d'accueil, la diversité de ses enseignements, sa politique éducative ou encore sa gestion des ressources humaines. Il doit définir des objectifs autour d'un nombre limité d'axes, les positionner dans le temps en déterminant des échéances, chiffrer les projets et inclure sa propre évaluation pour se placer dans une logique d'amélioration permanente.



Vendredi prochain de 16 heures à 18 heures, les groupes de travail seront réunis pour plancher sur les trois grands domaines qui s'étaient dégagés de la plénière du 22 février. Ainsi, sur la base d'un état des lieux neutre et de quelques mots-clés seront épluchées les questions des « outils et de l'organisation pédagogiques », des « locaux et des espaces » et de la « communication et de l'ouverture ».

Il est essentiel que la « vision » de l'école à 3, 5 ou 10 ans, qui sera portée par l'association des parents d'élèves, soit partagée par le plus grand nombre d'acteurs de l'école. Pour que chacun s'y retrouve, la diversité de ces acteurs, autant que leur quantité, est primordiale. ■